

07
avril
2014

Rafle des enfants juifs d'Izieu 6 avril 1944

TAD
conçu par

Claude Perchat



En septembre et octobre 1940, le régime de Vichy édicte les premières lois antisémites. Les familles juives se trouvent alors persécutées, pourchassées, arrêtées et internées et pour beaucoup assassinées. Des œuvres de secours organisent des réseaux de sauvetage et tentent de soustraire les enfants à ces persécutions. En mai 1943, Sabine et Miron ZLATIN avec l'aide de Pierre-Marcel WILTZER, sous-préfet de Belley, installent des enfants à Izieu (Ain), alors en zone d'occupation italienne, ce qui les met temporairement à l'abri des poursuites antisémites.

La colonie d'Izieu est souvent un lieu de passage au sein d'un réseau de sauvetage plus vaste. Le 6 avril 1944, sur ordre de Klaus BARBIE, la Gestapo vient arrêter les personnes présentes. Lors de cette rafle, 44 enfants et 7 adultes juifs sont arrêtés et déportés. Seule l'éducatrice, Léa FELDBLUM, en sortira survivante. 2014, sera le 70^e anniversaire de la commémoration du souvenir de la rafle des enfants d'Izieu et également le 20^e anniversaire de la maison d'Izieu.



INFOS TECHNIQUES

Création : Stéphane Humbert-Basset
Graveur : Pierre Albuissou
d'après photo Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés et d'après coll. Marie-Louise Bouvier.
Impression : mixte offset/taille-douce
Couleurs : polychromie
Format : horizontal 40,85 x 30
Présentation : 48 timbres à la feuille
Valeur faciale : 0,61 €
Tirage : 1 500 000 ex

INFOS PRATIQUES

Vente anticipée À Izieu (Ain)

Le dimanche **6 avril 2014** de 13h30 à 18h à la Maison d'Izieu, 70 route de Lompnaz, 01300 Izieu.

À Paris

À titre très exceptionnel, l'oblitération « Premier Jour » du timbre « Rafle des enfants juifs d'Izieu » se fera le lundi **7 avril 2014** de 10h à 18h au Carré d'Encre, 13bis rue des Mathurins, 75009 Paris.

Le dimanche **6 avril 2014** de 10 h à 18h au Salon des Seniors, ParcExpo, Porte de Versailles, 75015 Paris.

Dans certains bureaux de poste à partir du **7 avril 2014**, au Carré d'Encre, par correspondance à Phil@poste, service clients et sur le site Internet www.laposte.fr